



Rupture de contrat interim

Par **dalia1000**, le **22/06/2012** à **21:32**

Bonjour,

Je viens de commencer une mission d'interim dans une agence, mais 2 semaines apres le debut de la mission j'ai recu une autre offre de travail en interim (interim + CDI) qui est plus conveniante pour moi. Je voudrais renoncer de mon poste actuel pour pouvoir travailler pour l'autre entreprise. Ma periode d'essai est deja passee (5 jours) et la mission dure 13 semaines. Quelles options j'ai dans ces circonstances? Une demission avec la periode de preavis de 13 jours (mais je sais pas si l'entreprise sera d'accord pour m'attendre comme c'est urgent)? Un abandon du poste? Ou peut etre il y a d'autre moyens de quitter le travail avant la fin de mission? Merci d'avance de vos reponses.

Par **P.M.**, le **22/06/2012** à **22:22**

Bonjour,

La démission d'un contrat d'intérim n'existe pas et vous ne pourriez le rompre que pour embauche directe en CDI...

Je vous conseillerais d'essayer de trouver un accord écrit avec l'agence...